



Présentation de la Fondation 2023-2024

SES MISSIONS:

MOTIVER LES JEUNES POUR LA SCIENCE ET LA TECHNOLOGIE



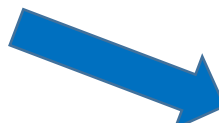
PROMOUVOIR LE METIER D'INGENIEUR

SOUTENIR LA FORMATION DES INGENIEURS DONT LES GADZARTS

ENCOURAGER L'INNOVATION ET L'ENTREPREUNARIAT

VALORISER LE PATRIMOINE CULTUREL DES GADZARTS

UN AMPLIFICATEUR DE GENEROSITE

		Amplification
Un don de 600€ ne coute au donateur que:		150€ par réduction de l'IFI* X 4
		204€ par reduction de l'IR* X 3
		240€ par reduction de l'IS* X 2,5

Un Conseil de 12 membres nommés chacun pour 3ans renouvelable une fois

Collège des Fondateurs:

Quatre membres nommés par la Société des Anciens Elèves des Arts et Métiers:
Th. Lucotte Cl77 – Jean-Guy Queromes An72 - Ch.Schor Cl84- Alain Leroy Cl82 (D.I SEB)

Quatre Membres de droit:

Ministère de l'Intérieur: Marc Bayle
Ministère des Finances: Christian De Boisdeffre
Académie des Technologies: Bruno Jarry
Directeur Général des l'ENSAM: Laurent Champaney

Cooptent **Quatre personnalités qualifiés**

- Pierre Koch Ai 74
- Nicolas Cohen Cl197 (CEO_Founder Ankostore)
- Charles Dehelly Ch70
- Alain Roumilhac Bo80 (Président Manpower Group Eur)

Un Bureau constitué de quatre personnes du Conseil élus pour un an renouvelable

Président: Charles Dehelly Ch70
Vice-Président: Jean-Guy Queromes An72
Trésorier: Christian Schor Cl 84
Secrétaire: Pierre Koch Aix74

Nomme

- **Ambassadeurs pour chaque région**
 - **Bénévoles pour des missions spécifiques**
- Dont:
- Lucien Coletta Li74 : Legs- Donations- Transmissions
 - Florence Ferry Li76 : PMI - « Un jeune-Un mentor »
 - Philippe Lhoste Bo201 : Communication
 - Roger Stanchina Ai70 : Bourses Marchetta

Dons
2200 donateurs
Moyenne 5 ans:
850K€/an



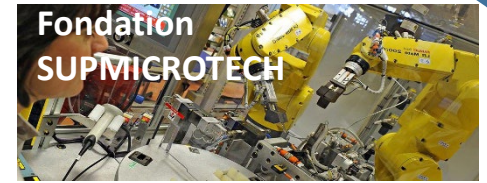
**Legs
Donations***
Moyenne 5 ans
380K€/an



**Produits
de gestion**
Moyenne 5 ans
624K€/an



Prestations
9 Fondations abritées
120K€ en 2023



- 2 salariés à Léna au service des donateurs

- Valérie Beurel : chargée des finances-comptabilité
- Caroline Lemoine: secrétariat général et assistante du Président



- 42 bénévoles dont les 12 membres du Conseil



**Une Gestion rigoureuse sous le contrôle du Conseil de la Fondation
Des comptes certifiés chaque année par un commissaire aux comptes.**



Quelques actions 2023...

LinkedIn  **FONDATION ARTS ET METIERS**
Suivez-nous !

A Liencourt, **la Fondation Du Fer au Savoir** a organisé de nombreuses actions de sensibilisation à la technologie auprès des enfants et des adolescents. 1043 élèves de collèges reçus sur le domaine de Liencourt en 2023.

Financement des « Olympiades » concours entre classes préparatoire **(5,5K€)** et **Bourses pour étudiants de classes prépas A&M (4K€)**

PMI : (62K€) 500 ingénieurs des Arts et Métiers de 74 groupes régionaux ont été à la rencontre de 20 000 élèves dans les écoles et les lycées pour promouvoir le métier de l'ingénieur.

Un jeune un Mentor: (220K€ dont 80% financés par l'éducation nationale):180+ jeunes de collèges de zones difficiles en « décrochage » remis en scelle avec un projet métier.

Bilan des Actions

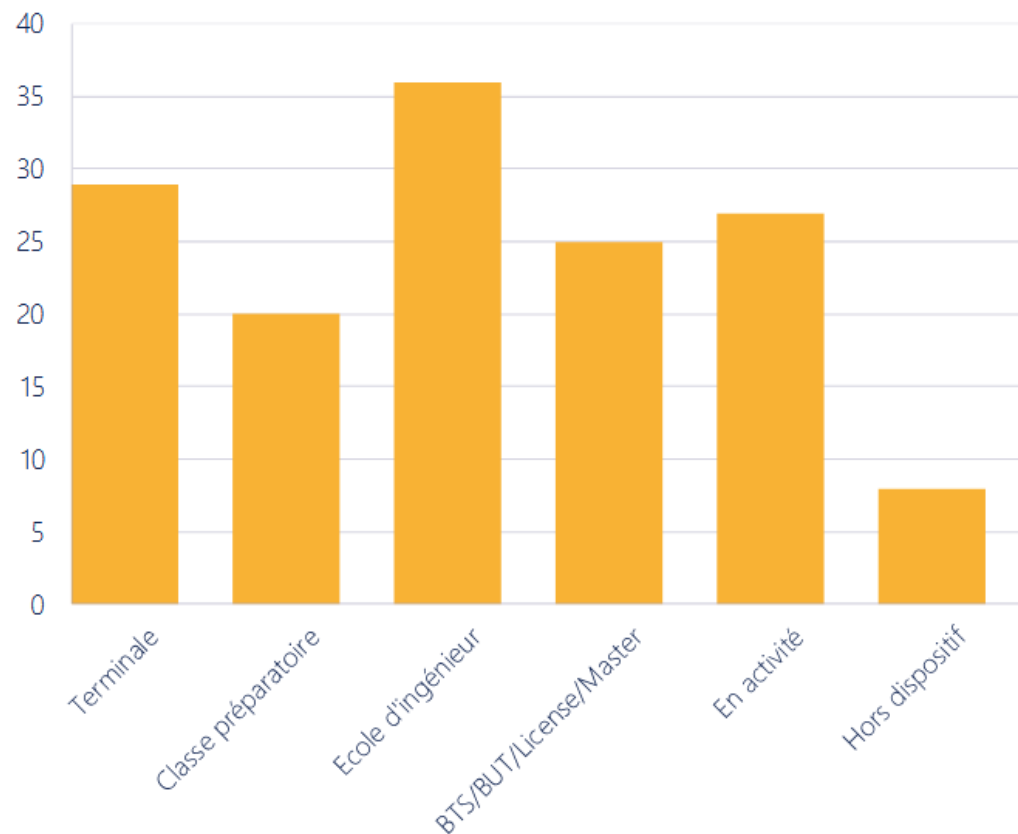
34 lycées partenaires

140 Bénévoles (marraines/parrains,...)

230 boursiers pour 9 promotions

Que sont devenus nos anciens boursiers ?

- 75% sont ingénieurs dont 25% AM
- 19% ont fait un BTS/BUT/Master
- 6% se sont réorientés



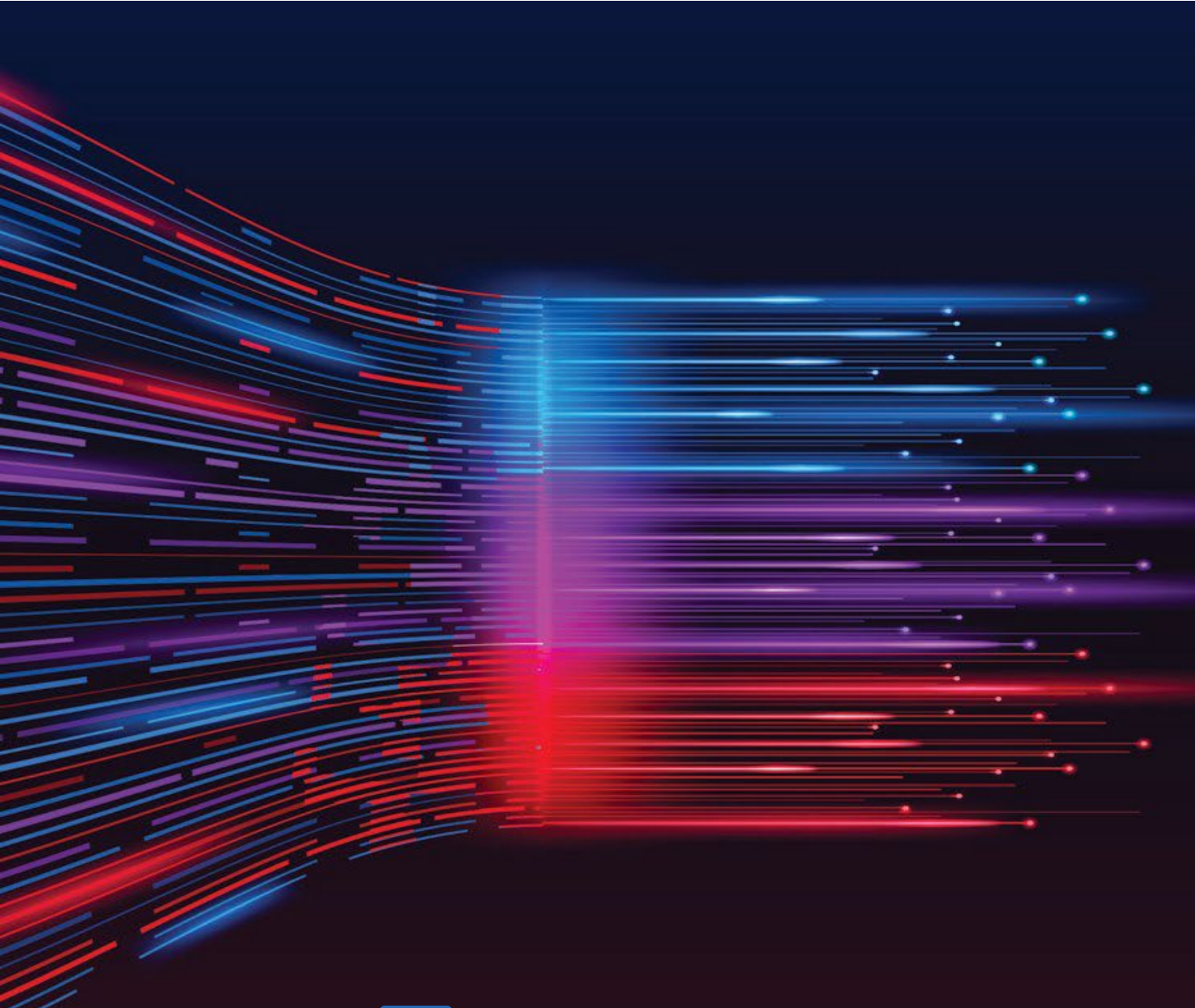
- **Financement de l'APE: (180K€)** pour accompagner les étudiants des Arts et Métiers dans la construction de leur parcours professionnel .Plus de **3000 étudiants** en bénéficient entre la 1ere et 3eme année.
- **Bourses d'excellence: (211K€)** pour financer des stages académiques à l'international dont 97K€ bourses promo
- **Forum Arts et Métiers (70K€):** La Fondation finance ce forum et des prix du « Challenge A&M ». Ce Forum est maintenant une des plus grandes manifestations étudiantes en France
- **Prix CAMTE (10K€):** Prix du concours inter Grandes Ecoles sur projets de transition énergétique
- **Initiatives entrepreneuriales étudiantes dans les Tabagn's (7,9k€) :** best, COP
- **ELF: A fin 2024, 10M€ de projets financés à hauteur de 2272 K€ par la fondation**

Financement des Prix Bézier, Tixier Peyroux Bourdon à hauteur de (10K€)

Soutien actif (100K€) par de nombreux prêts d'honneur aux créateurs d'entreprises apporté à l'écosystème des start-ups via le CLENAM et l'IGEU (incubateurs grandes écoles).

Aide de (82 k€) pour cofinancer avec l'école la présence de doctorants et de professeurs dynamisant et valorisant le corps enseignant.

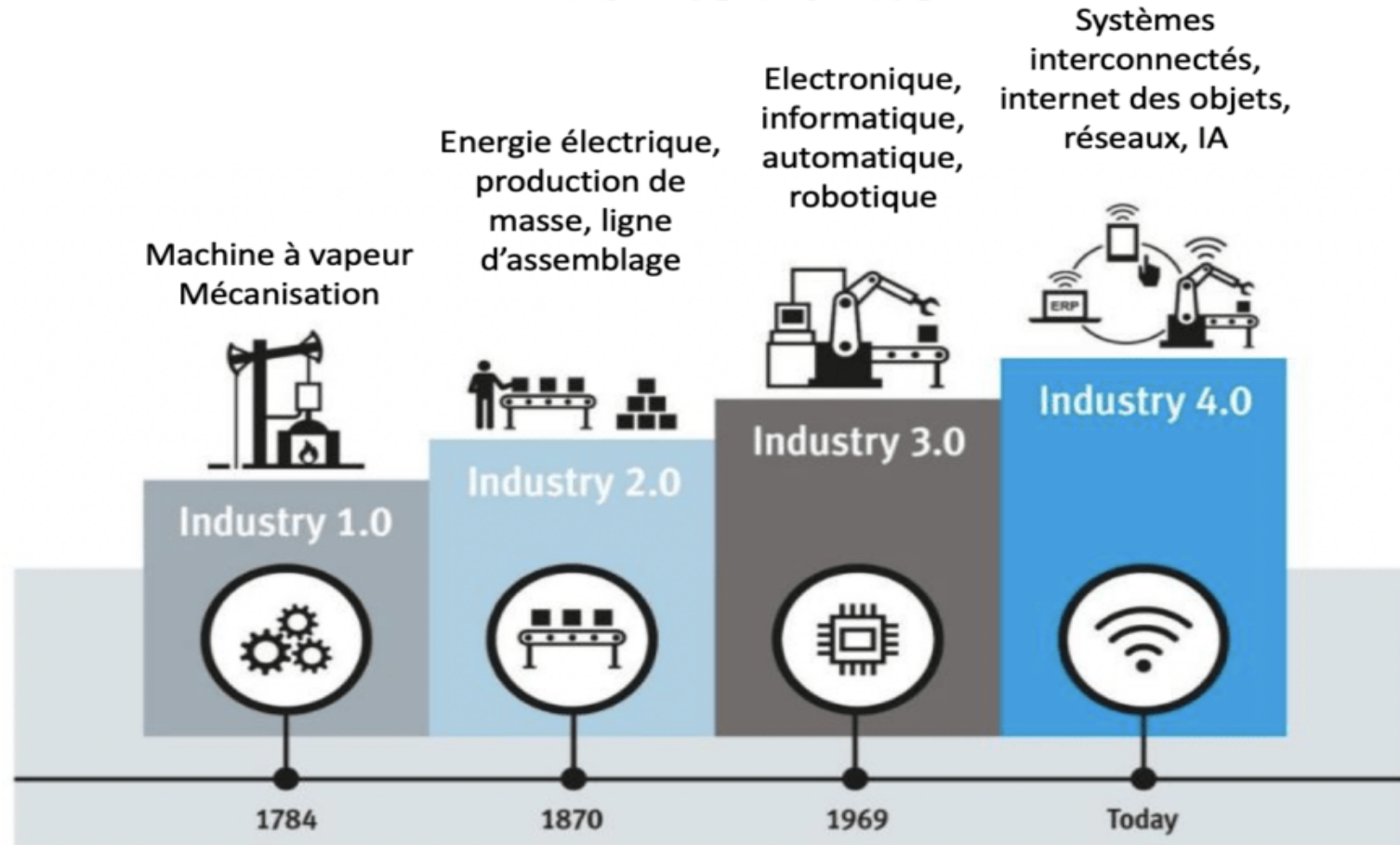
Financement de Prix (40K€) « Grand Prix de l'Académie des Technologies » et prix « **Arts et Métiers** » récompensant des start up les plus prometteuses en terme de réindustrialisation et de création d'emplois.



**Les nouveaux projets
que la Fondation
souhaite supporter...**

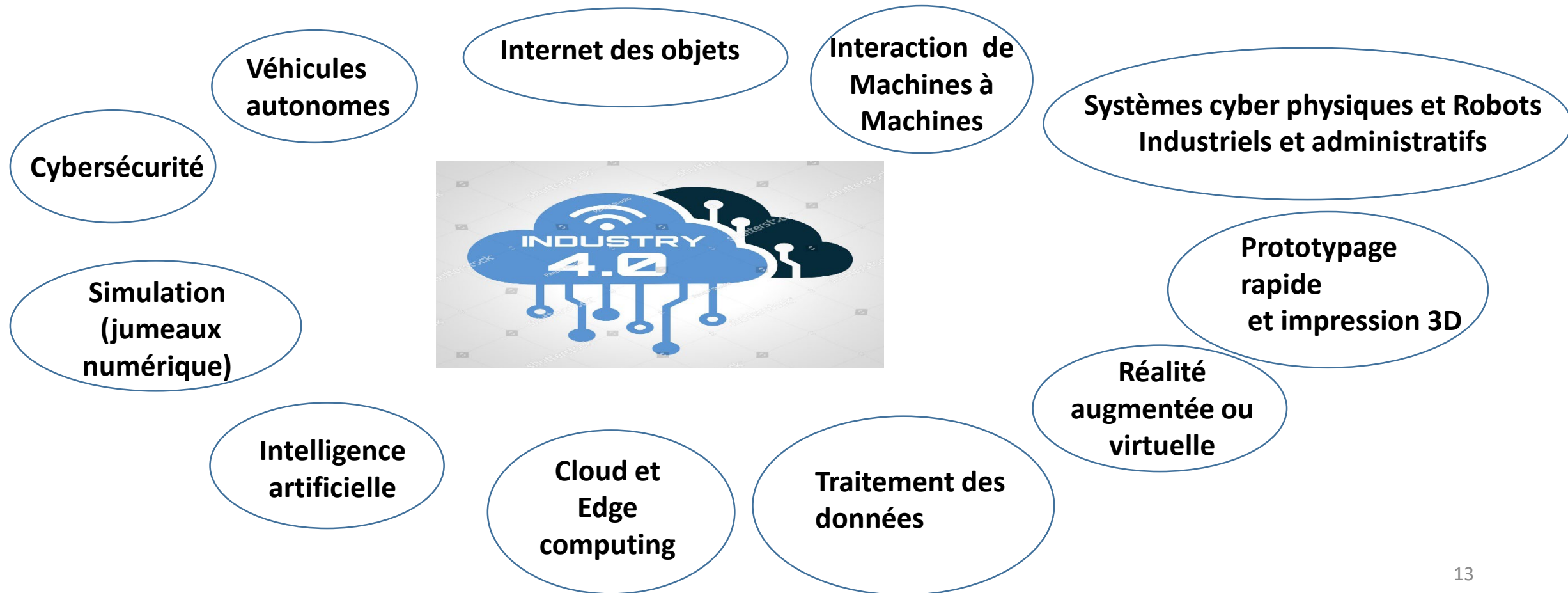
LinkedIn  **FONDATION ARTS ET METIERS**
Suivez-nous !

DU 1.0 AU 4.0



Pilier de la formation des Gadzarts, les ateliers de nos Tabagn's ne sont plus financés par l'Etat (depuis >20 ans!). L'Ecole doit trouver des financements (régions...), compter sur ses ressources propres: AM Valor (recherche partenariale), AM Talents (formation professionnelle) et sur les Alumni pour le faire.

Permettre aux ingénieurs des Arts et Métiers d'acquérir de solides bases théoriques et pratiques des technologies de la 4eme révolution industrielles et de savoir les mettre en œuvre.





Plateforme de forgeage.

Modélisation 3D de la
plateforme de forgeage
permettant la simulation du
processus industriel



Besoin > 7,5M€ en 5 ans!

Permettre à chaque étudiant de bénéficier d'une résidence lui offrant des conditions d'étude et de vie satisfaisantes à un coût favorable.

Quelques réalisations importantes des dernières années:

Résidence d'Angers (2016)



Résidence Louis Magne An30 :
Financement Fondation: Achat
du terrain et frais d'études
:820K€

Résidence de Paris (2018)



Restructuration avec la création de
studios de 14 à 25M2.
Financement Fondation: 1300K€ et
gestion du projet.

Des interventions ponctuelles:

- Lille, Angers, Chalons: Cafeterias
- Aix: Salle de sport
- Bordeaux : Salle multi-fonctions

En cours: Projet d'une nouvelle
résidence Saint Serge à Angers.
Chiffrages en cours : XM€

Le Cursus des Arts et Métiers encourage un séjour de 6 mois à l'étranger. 400 élèves en 2020 et probablement 800 élèves en 2023/2024.

Objectif: Augmenter le nombre de Bourses d'Excellence: pour les stages académiques de 2eme année et 3eme année, pour obtenir un double diplôme, un master de spécialité, un doctorat.

- **Bourses d'excellences (2K€-6K€): 80K€ en 2022**
- **Bourses d'excellence de promo (2K€-6K€): « 1 promo-1 bourse-1 jeune »: 40K€ en 2022**

Besoin: +1M€/an!

Et pour ceux qui veulent aller plus loin:



Des camarades établis aux USA accompagnent financièrement et socialement les étudiants A&M pour accéder aux universités les plus prestigieuses du monde aux USA (MIT, Caltech,...). Fondam et la DG de l'Ecole sont au conseil de l' AFAM. Président: Xavier Wartelle Li82.



Ce "Forum de la technologie" accessible à tous à Liancourt et en virtuel sera tourné vers les technologies du futur en s'encrant dans l'histoire des techniques inventées par les Gadzarts. Il contribuera à allumer chez les jeunes et leurs familles la flamme pour les sciences et le fabuleux métier d'ingénieur" .

Besoin: 1,5M€ en 3 ans!

POUR SOUTENIR :

LA SEULE FONDATION DE LA TECHNOLOGIE POUR ATTIRER LES JEUNES TALENTS DE TOUTES ORIGINES VERS LE METIER D'INGENIEUR .

LA FORMATION DES GADZARTS POUR EN FAIRE **LES LEADERS DES INDUSTRIES RESPONSABLES DU XXIeme SIECLE ET REINDUSTRIALISER LA FRANCE**

LA CONSERVATION DE LA MÉMOIRE SCIENTIFIQUE ET INDUSTRIELLE DES GADZARTS POUR Y ANCRER LE FUTUR



NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

- DE VOS DONS SUR LE SITE: [FONDATIONARTSETMETIERS.ORG](https://fondationartsetmetiers.org)

- DE VOS DONATIONS ET LEGS



FONDATION ARTS ET METIERS
Suivez-nous !



Comment faire un don?

Par la poste

- **Faire un chèque à l'ordre de : Fondation Arts et Métiers**
- *Si votre adresse différente de l'adresse indiquée sur le chèque, joindre sur papier libre:*
- *Nom , Prénom, adresse postale où sera envoyé le reçu fiscal.*



Envoyer sous enveloppe affranchie à:

Fondation Arts et Métiers

9bis avenue d'Iena

75116 Paris Cedex 16

Comment faire un don?

Par Internet: Accéder à la page « dons » du site de la Fondation

A) Par le site Soce: a-b-c

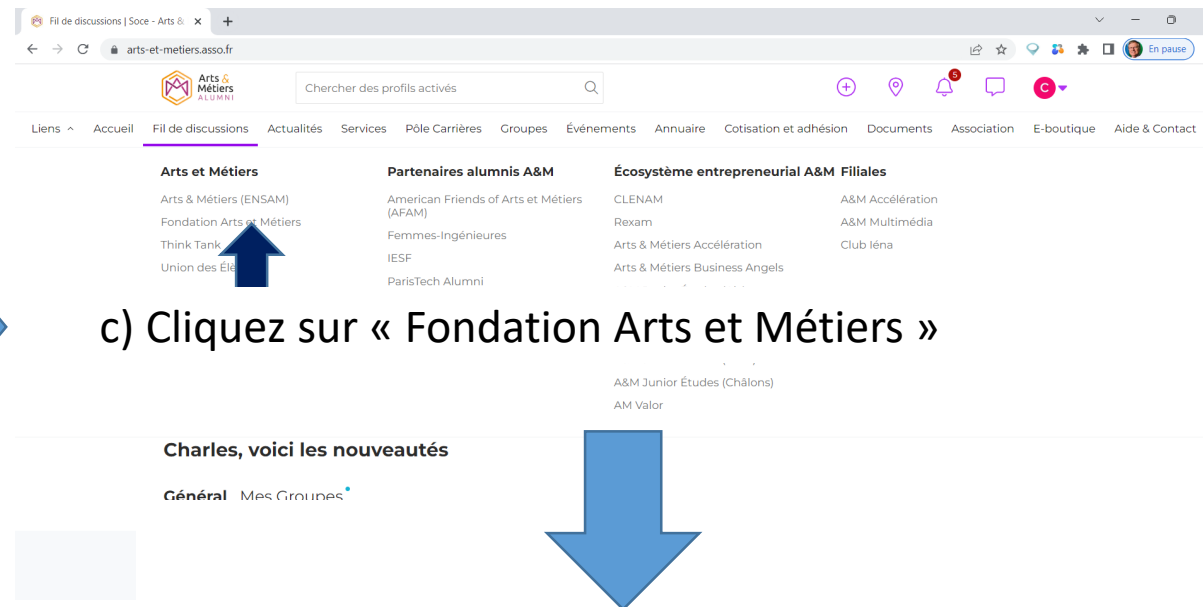
a) Entrer: arts-et-metiers.asso.fr



Site de la Soce

b) Cliquez sur « liens »

The screenshot shows the website's navigation menu with 'Liens' highlighted. A blue arrow points to the 'Liens' link, and another blue arrow points to the 'Fondation Arts et Métiers' link in the 'Arts et Métiers' section.



c) Cliquez sur « Fondation Arts et Métiers »

The screenshot shows the website's main content area. A blue arrow points to the 'Fondation Arts et Métiers' link in the 'Arts et Métiers' section. Another blue arrow points down to the 'Charles, voici les nouveautés' section.

B) En direct:

1) Entrer : [Fondationartsetmetiers.org](https://fondationartsetmetiers.org)



Site de la Fondation Arts et Métiers

Cliquez sur le « Cœur » : Faire un don

The screenshot shows the website's header with a 'Faites un don' button featuring a heart icon. A red box highlights this button with the text 'Cliquez sur le « Cœur » : Faire un don'. A blue arrow points to the heart icon.

Comment faire un don?

Don par carte en 5 étapes (cas général)

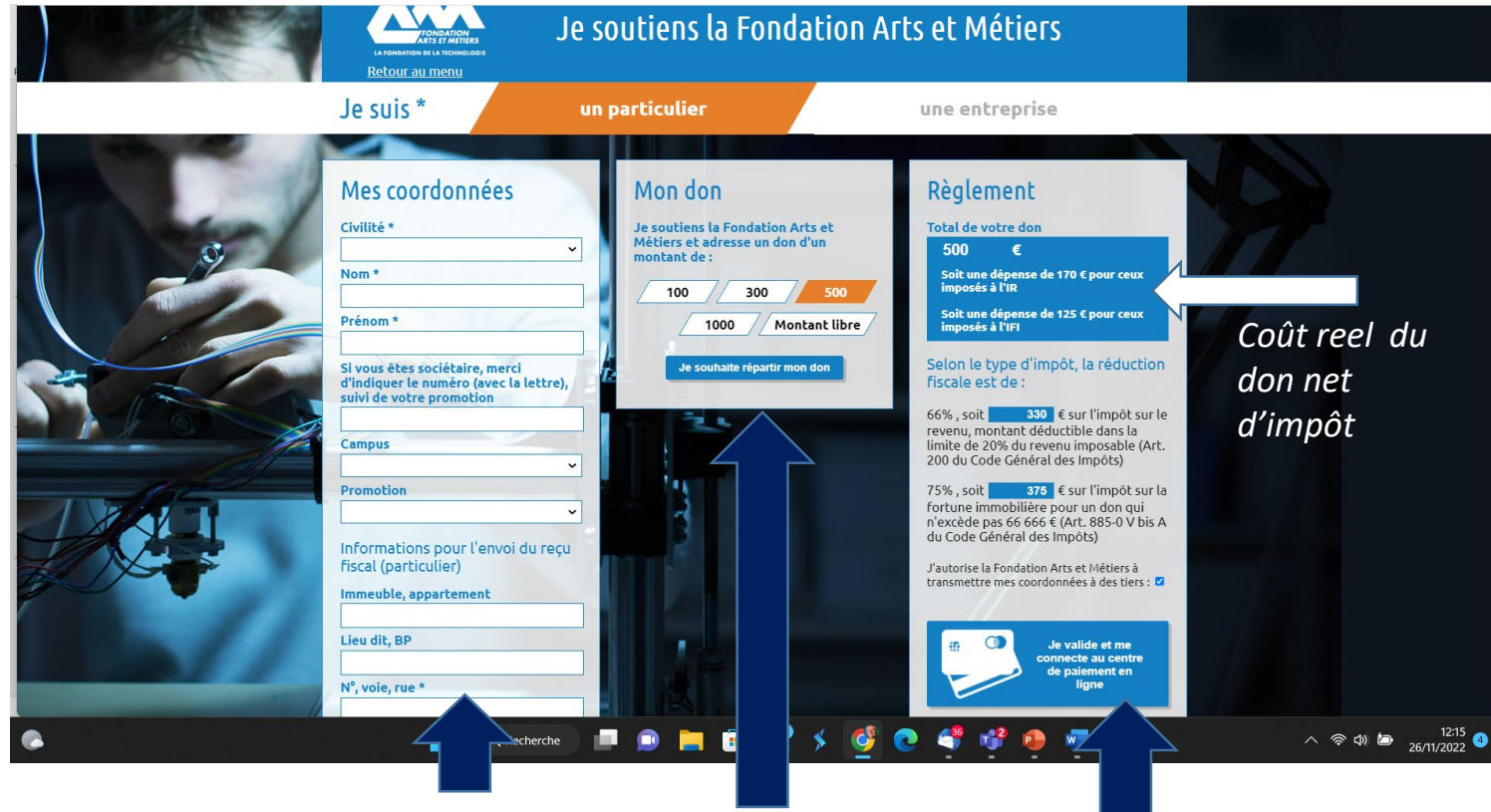
Page « dons » de la Fondation



1) Cliquez sur case bleue « Faire un don par CB »



2) Cliquez sur « je suis un particulier »



Mes coordonnées

Civilité *

Nom *

Prénom *

Si vous êtes sociétaire, merci d'indiquer le numéro (avec la lettre), suivi de votre promotion

Campus

Promotion

Informations pour l'envoi du reçu fiscal (particulier)

Immeuble, appartement

Lieu d'it, BP

N° voie, rue *

Mon don

Je soutiens la Fondation Arts et Métiers et adresse un don d'un montant de:

100 300 500

1000 Montant libre

Je souhaite répartir mon don

Règlement

Total de votre don

500 €

Soit une dépense de 170 € pour ceux imposés à l'IR

Soit une dépense de 125 € pour ceux imposés à l'IFI

Coût réel du don net d'impôt

Selon le type d'impôt, la réduction fiscale est de :

66%, soit 330 € sur l'impôt sur le revenu, montant déductible dans la limite de 20% du revenu imposable (Art. 200 du Code Général des Impôts)

75%, soit 375 € sur l'impôt sur la fortune immobilière pour un don qui n'excède pas 66 666 € (Art. 885-0 V bis A du Code Général des Impôts)

J'autorise la Fondation Arts et Métiers à transmettre mes coordonnées à des tiers :

Je valide et me connecte au centre de paiement en ligne

3) Remplir « mes coordonnées » (pour recevoir le reçu fiscal)

4) Indiquez le montant de votre don

5) Cliquez sur « Validez » Vous arriverez sur le site de paiement sécurisé de la Société Générale

Comment faire un don?

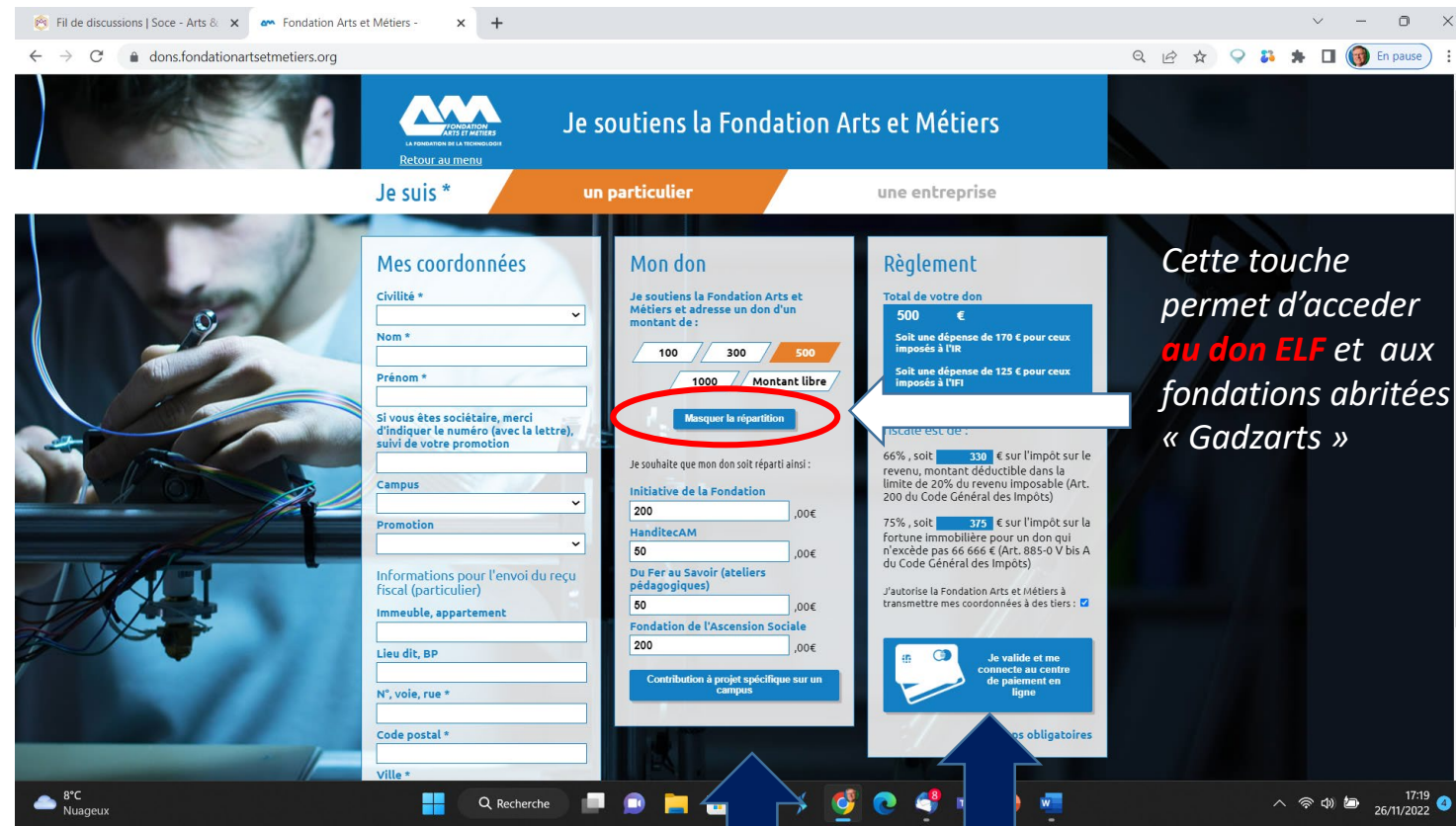
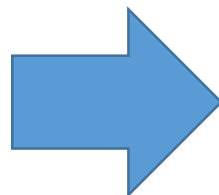
Don à une Fondation abritée « Gadzarts »



1) Cliquez sur case bleue « Faire un don par CB »



2) Cliquez sur « je suis un particulier »



Cette touche permet d'accéder au don ELF et aux fondations abritées « Gadzarts »

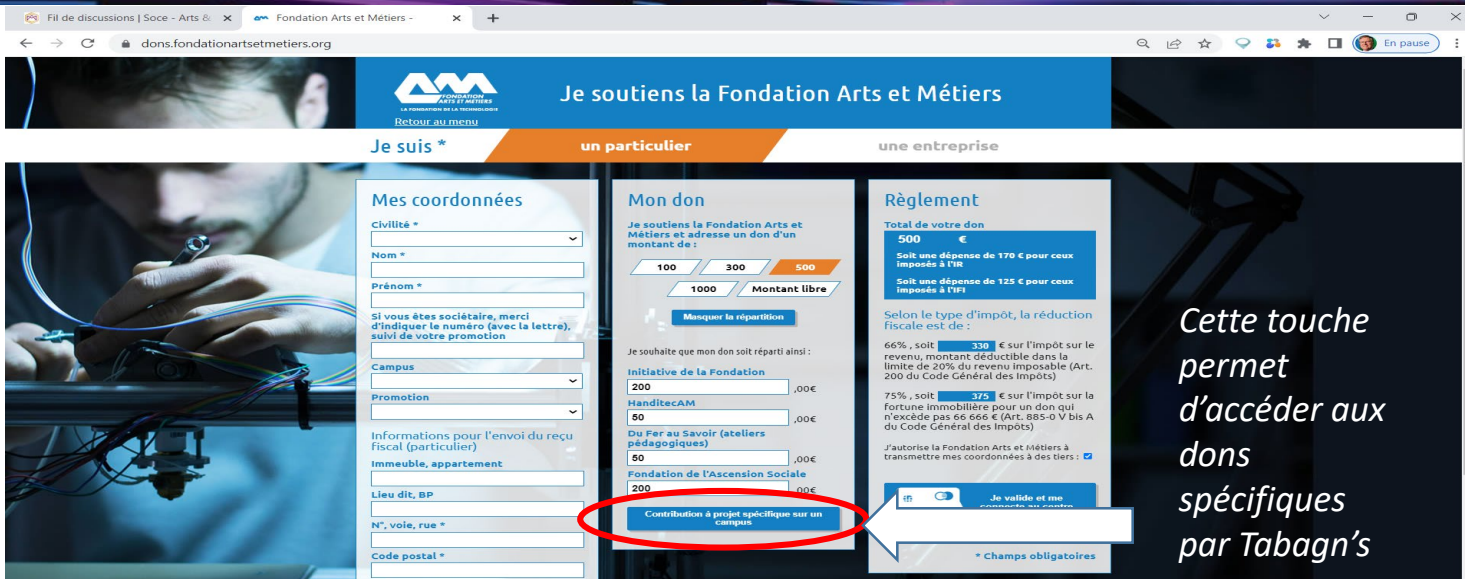
3) Indiquer le N° de Sociétaire ou « mes coordonnées » (pour recevoir le reçu fiscal)

4) Ventiler votre don entre ELF et don par Fondation

5) Cliquez sur « Validez » Vous arriverez sur le site de paiement sécurisé de la Société Générale

Comment faire un don?

Don spécifique à un projet d'un Tabagn's



Je soutiens la Fondation Arts et Métiers

Je suis * **un particulier** une entreprise

Mes coordonnées

Civilité *

Nom *

Prénom *

Si vous êtes sociétaire, merci d'indiquer le numéro (avec la lettre), suivi de votre promotion

Campus

Promotion

Informations pour l'envoi du reçu fiscal (particulier)

Immeuble, appartement

Lieu dit, BP

N°, voie, rue *

Code postal *

Mon don

Je soutiens la Fondation Arts et Métiers et adresse un don d'un montant de :

100 300 500 1000 Montant libre

Masquer la répartition

Je souhaite que mon don soit réparti ainsi :

Initiative de la Fondation 200 ,00€

HanditecAM 50 ,00€

Du Fer au Savoir (ateliers pédagogiques) 50 ,00€

Fondation de l'Ascension Sociale 200 ,00€

Contribution à projet spécifique sur un campus

Règlement

Total de votre don 500 €

Soit une dépense de 170 € pour ceux imposés à l'IR

Soit une dépense de 125 € pour ceux imposés à l'IR

Selon le type d'impôt, la réduction fiscale est de :

66% , soit 330 € sur l'impôt sur le revenu, montant déductible dans la limite de 20% du revenu imposable (Art. 200 du Code Général des Impôts)

75% , soit 375 € sur l'impôt sur la fortune immobilière pour un don qui n'exécute pas 66 666 € (Art. 885-0 V bis A du Code Général des Impôts)

J'autorise la Fondation Arts et Métiers à transmettre mes coordonnées à des tiers :

Je valide et me soumette au paiement

* Champs obligatoires

Cette touche permet d'accéder aux dons spécifiques par Tabagn's

4) Ventiler votre don par
Projet Tabagn's

5) Cliquez sur « Validez »
Vous arriverez sur le site de
paiement sécurisé de la Société
Générale

↑ Aix

Bourses promo 0 ,00€

ELF 4.0 0 ,00€

Résidence 0 ,00€

Grand Amphi 0 ,00€

→ Angers

→ Bordeaux

→ Châlons en Champagne

→ Cluny

→ Lille

→ Metz

VALIDER ET FERMER

L' Assurance Vie:

- En désignant la Fondation Arts et Métiers ou la Soce comme un bénéficiaire d'une assurance vie.

Attention : pour éviter l'escroquerie (très courante) de changement frauduleux de bénéficiaires, en informer la Fondation ou la Soce par l'intermédiaire de la compagnie d'assurance . Une fois acceptée le changement de bénéficiaire ne peut se faire qu'avec l'accord conjoint du donateur et du bénéficiaire.

La Donation: De son vivant

- A la Fondation Arts et Métiers et/ou à la Soce (toutes deux exonérées de droits de succession)

Attention: dans la limite de la quotité disponible.

Le Legs: A son décès.

En incluant la Fondation Arts et Métiers et/ou la Soce dans un testament manuel ou devant notaire

- Legs particulier: D'une partie de son patrimoine
- Legs universel: Totalité du patrimoine à l'exception des parts réservataires (conjoint, descendants) et legs particuliers.

Le Legs à charge: Des avantages importants pour les héritiers en désignant dans un testament la Fondation et/ou la Soce comme légataire à charge :

Interêt:

- Chaque héritier reçoit immédiatement en cash de la Fondation et/ou Soce le même montant net d'impôts qui lui revient:  pas de perte d'héritage

Exemple :

Heritage constitué d'une maison d'1M€ transmis à un neveu.

Sans legs: *Au décès, le neveu doit payer 55% d'impôts soit 550K€, et quand il aura vendu 1M€ la maison, son gain net sera de 450K€*

Si la Fondation est légataire à charge: *Au décès, la Fondation paie sur ses fonds propres* immédiatement au neveu 450K€*

Gain pour la Fondation : *1M€ (Maison) – 450K€ (versé au neveu) -247,5K€** (versé aux impôts)= 302,5K€*



Pour aller plus loin : Contacter notre Camarade Lucien Coletta Li 74 Mob:+33678858874
La Fondation mettra un Notaire à votre disposition

* La Fondation a une durée éternelle, et garde en permanence un montant significatif de fonds disponibles.

** La Fondation n'est pas imposable et ne paie que 55% sur le montant versé au neveu

